

Votre banque au quotidien



Conditions Tarifaires

Octobre 2011

Allianz Banque a reçu la Corbeille d'Or 2011 du magazine Mieux Vivre Votre Argent pour la performance de sa sélection de Sicav sur 1 an, toutes classes d'actifs confondues.

Le classement de Mieux Vivre Votre Argent est établi sur la base des performances de plus de 2 800 Sicav et FCP, arrêtées au 30 juin 2011 (source des performances : Europerformance).

Allianz  **Banque**

Sommaire

Les présentes Conditions Tarifaires sont applicables à compter du 1er septembre 2011 aux particuliers exclusivement. Elles annulent et remplacent celles diffusées le 1er novembre 2009.

Extrait standard des tarifs	4
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
Ouverture, transformation, clôture	
Relevé de compte	
Tenue de compte	
Services	
Banque à distance	6
Vos moyens et opérations de paiement	7
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
Offres groupées de services	10
Convention Evidence, CMS Découverte, CMS Plénitude et Vos services bancaires Allianz Banque GPA (<i>Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque</i>)	
Irrégularités et incidents	12
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Facilité de Caisse, Découverts et Crédits	13
Epargne et placements financiers	14
Epargne bancaire	
Placements financiers	
Assurances et prévoyance	16
Autres services	17
Résoudre un litige	18

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet)	Gratuit
■ Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Non disponible
■ Carte de paiement internationale à débit immédiat	33,00 € /an
■ Carte de paiement internationale à débit différé	43,00 € /an
■ Carte de paiement à autorisation systématique	33,00 € /an
■ Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	Gratuit
■ Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	
- en agence	3,40 € /virement
- par l'Internet	Non disponible
■ Frais de prélèvement	
- mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
- par prélèvement	Gratuit
■ Commission d'intervention par opération	10,00 € (dans la limite de 20 € / jour)
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance « Tranquillité Paiement »)	28,00 € /an

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture d'un compte à vue	Gratuit
■ Accès au site Internet	Gratuit
■ Ouverture d'un compte sur livret	Gratuit
■ Ouverture d'un compte titres	Gratuit
■ Service d'aide au changement de compte	Gratuit
■ Clôture d'un compte	Gratuit
■ Liste des opérations automatiques et récurrentes (<i>sur demande du client à la clôture du compte</i>)	Gratuit

Relevé de compte

■ Envoi de relevé mensuel	Gratuit
■ Duplicata de relevé de compte	12,00 €
■ Situation ou extrait de compte (hors relevé standard)	3,00 €
■ Récapitulatif annuel des frais	Gratuit
■ Duplicata d'imprimé Fiscal Unique	20,00 €

Tenue de compte

■ Tenue de compte	Gratuit
■ Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN	Gratuit
■ Changement d'adresse ou modification d'intitulé	Gratuit
■ Changement d'adresse non signalé entraînant le retour de courrier	10,00 €/an
■ Recherche de documents et attestations divers	20,00 €/acte
■ Envoi d'un courrier en recommandé à la demande du client	5,00 €
■ Envoi d'un courrier en chronopost à la demande du client	Frais postaux en vigueur
■ Notification du refus d'exécution d'un ordre de paiement	12,00 €
■ Frais de recouvrement des fonds engagés dans une opération de paiement mal exécutée sans erreur imputable à Allianz Banque	20,00 €
■ Frais sur compte bancaire créditeur sans mouvement ⁽¹⁾	28,00 €

Services

Opérations d'espèces

■ Dépôt d'espèces par "mandat compte" Allianz Banque ⁽²⁾	Gratuit
■ Dépôt d'espèces par "mandat cash" ⁽³⁾	16,00 €
■ Dépannage d'espèces en cas de perte/vol de la carte bancaire ⁽⁴⁾	30,00 €

⁽¹⁾ Commission perçue annuellement si le nombre de mouvements créditeurs constatés sur une période de 12 mois est inférieur à 4 (hors versement initial réalisé lors de l'ouverture de compte, hors opération à l'initiative d'Allianz Banque, hors offres CMS et Evidence).

⁽²⁾ Allianz Banque vous rembourse 50 % des frais pris par La Poste. Les conditions tarifaires du mandat compte sont fixées par La Poste.

⁽³⁾ Hors frais postaux. Les conditions du produit sont fixées par La Poste.

⁽⁴⁾ Commission maintenue en cas d'annulation de la demande de dépannage espèces.

Banque à distance

Internet

- Accès au site Internet www.allianzbanque.fr ⁽¹⁾
qui vous permettra d'accéder à notre gamme de services et produits.

Gratuit

Votre banque par téléphone/fax

- Service vocal interactif et service client **09 74 75 15 15**
Appel non surtaxé (0,09 € TTC + 0,022 € TTC/min)
- Fax **0811 013 001** (*prix d'un appel local*)

Gratuit

Gratuit

⁽¹⁾ Hors coût de fournisseur d'accès Internet.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation annuelle pour une carte

■ Carte Visa Electron ⁽¹⁾	33,00 €
■ Carte Visa à débit immédiat ⁽¹⁾	33,00 €
■ Carte Visa à débit différé ⁽¹⁾	43,00 €
■ Carte Visa Premier à débit différé ⁽¹⁾	121,00 €
■ Carte Visa Infinite à débit différé ⁽¹⁾	290,00 €

Cotisation annuelle pour une seconde carte sur un même compte

■ Carte Visa Electron ⁽¹⁾	16,50 €
■ Carte Visa à débit immédiat ⁽¹⁾	16,50 €
■ Carte Visa à débit différé ⁽¹⁾	21,50 €
■ Carte Visa Premier à débit différé ⁽¹⁾ <i>(uniquement si la première carte du compte est une carte Visa Premier)</i>	60,50 €
■ Carte Visa Infinite à débit différé ⁽¹⁾ <i>(uniquement si la première carte du compte est une carte Visa Infinite ou une carte Visa Premier)</i>	145,00 €
■ Refabrication de la carte ⁽²⁾	12,00 €
■ Réédition du code confidentiel	7,00 €

Retraits d'Espèces

En France

■ Dans les distributeurs de billets « CB et VISA »	Gratuit
--	---------

A L'Etranger. Commissions sur opérations ⁽³⁾

■ Dans un distributeur affilié VISA ⁽⁴⁾	5,00 €
■ Dans les distributeurs de billets VISA dans la zone euro ⁽⁵⁾	Gratuit
■ Dans les distributeurs de billets VISA hors zone euro ⁽⁴⁾	4,00 €

Paiements, et commissions sur Opérations ⁽³⁾

■ En France	Gratuit
■ Dans la zone euro ⁽⁵⁾	Gratuit
■ Hors zone euro ⁽⁴⁾	2,50 %

Oppositions à la demande du client

■ Sur une carte pour perte ou vol (hors frais de communication téléphonique, service vocal interactif et Service client : appel non surtaxé (0,09 € TTC + 0,022 € TTC/min))	Gratuit
---	---------

⁽¹⁾ sous réserve d'acceptation d'Allianz Banque.

⁽²⁾ Gratuit avec une carte Visa Premier ou Infinite.

⁽³⁾ Hors commission de change hors zone euro (2,5% par transaction) et hors frais de correspondant bancaire étranger qui peuvent éventuellement s'ajouter.

⁽⁴⁾ Les retraits et les paiements en devises sont convertis par le Centre International Visa au jour de la réception de l'opération à ce Centre.

⁽⁵⁾ Les pays de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie, le Portugal, Chypre, Malte et la Slovaquie.

Virements

L'établissement du bénéficiaire est crédité dans un délai maximum de 3 jours ouvrables bancaires à compter de la réception de l'ordre par Allianz Banque.

Virements occasionnels et permanents en euros en France métropolitaine et Départements et Régions d'Outre Mer (*Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte*).

Virements occasionnels

■ Virement entre comptes Allianz Banque	Gratuit
■ Virement occasionnel vers une autre banque en France avec RIB ou BIC/IBAN via fax courrier ou téléphone	3,40 €
■ Commission d'intervention par opération ⁽¹⁾	10,60 €
■ Virement vers une autre banque via Internet en France et DROM	Gratuit

Virements permanents

■ Mise en place d'un virement permanent vers une autre banque en France	Gratuit
■ Virement permanent avec RIB ou BIC/IBAN via fax ou courrier ou Internet	0,60 €

Virements occasionnels et permanents en euros à l'intérieur de la Zone SEPA ⁽²⁾

Virements occasionnels

■ Virement occasionnel avec RIB ou BIC/IBAN via fax, courrier ou téléphone vers une autre banque	3,40 €
■ Commission d'intervention par opération ⁽¹⁾	10,60 €

Virements permanents

■ Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
■ Virement permanent vers une autre banque dans la zone SEPA (<i>hors France et DROM</i>)	0,60 €
■ Virement permanent vers une autre banque dans la zone SEPA (<i>hors France et DROM</i>) via Internet	Non disponible

Virements occasionnels ou permanents hors euro ⁽³⁾ et/ou hors Espace Economique Européen

■ Commission de transfert	0,1%	
Minimum perçu		25,00 €
■ Commission de change	0,1%	
Minimum perçu		15,00 €

⁽¹⁾ Commission par virement émis ou reçu, applicable dès lors que les informations nécessaires (BIC, IBAN, RIB) sont absentes ou erronées et nécessitent l'intervention de la Banque.

⁽²⁾ Les pays de l'espace SEPA sont les pays de l'union Européenne (*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède*) et Liechtenstein, Islande, Norvège, Suisse et Monaco.

⁽³⁾ Hors frais de correspondants étrangers qui peuvent éventuellement s'ajouter.

Prélèvements / TIP

Prélèvement national et prélèvement européen / Titre Interbancaire de Paiement (TIP).

■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
■ Prélèvement automatique sur un compte externe	Gratuit
■ Opposition sur une opération de prélèvement	Gratuit
■ Révocation d'autoriser de prélever	Gratuit

Chèques

Allianz Banque n'applique pas de date de valeur pour tout chèque payable en France métropolitaine ; sous réserve de leur encaissement, les chèques sont crédités sur votre compte le jour de leur enregistrement par Allianz Banque.

Chéquier

■ Envoi d'un chéquier par courrier simple	Gratuit
■ Envoi en recommandé d'un chéquier	Frais postaux en vigueur
■ Fabrication d'un chéquier	Gratuit
■ Délivrance d'un chèque de banque ⁽¹⁾	12,50 €
■ Paiement par chèque en France Métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer ⁽²⁾	Gratuit
■ Photocopie d'un chèque émis	12,00 €
■ Opposition sur :	
- une formule de chèque	14,50 €
- sur une série de chèques ou sur un chéquier	19,00 €

Emission de chèques sur l'étranger

■ En euros dans la zone euro ⁽³⁾	
- Commission de transfert	0,1 %
- Minimum perçu	30,00 €
■ En euros et autres monnaies hors zone euro ⁽⁴⁾	
- Commission de transfert	0,1 %
- Minimum perçu	30,00 €
- Commission de change	15,00 €

Encaissement ferme sur chèque tiré sur une banque à l'étranger

■ En euros dans la zone euro ⁽³⁾	
- Commission de transfert	0,1 %
- Minimum perçu	10,00 €
■ En euros et autres monnaies hors zone euro ⁽⁴⁾	
- Commission de transfert	0,1 %
- Minimum perçu	10,00 €
- Commission de change pour monnaie hors zone euro	15,00 €
- Commission de change intermédiaire pour monnaie hors zone euro	22,50 €
- Commission pour remise de chèques tirés sur une banque des PTOM (Les Pays et Territoires d'Outre-Mer) ⁽⁵⁾	10,00 €
■ Encaissement d'Eurochèques étrangers	
- Commission de transfert	0,1 %
- Minimum perçu	10,00 €

(1) Pour un envoi en recommandé ou pli urgent, application des tarifs postaux en vigueur.

(2) Départements et Régions d'Outre-Mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.

(3) Les pays de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie, le Portugal, Chypre, Malte et la Slovaquie.

(4) Hors frais de correspondants étrangers qui peuvent, éventuellement, s'ajouter.

(5) Les Pays et Territoires d'Outre-Mer sont la Polynésie Française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et la Nouvelle-Calédonie.

Offres groupées de services

Vos services bancaires Allianz Banque

• Compte à vue	Gratuit
• Accès multicanal	Gratuit
• Facilité de Caisse personnalisée	Gratuit
• Aide au changement de compte bancaire	Gratuit
• Remboursement de la cotisation annuelle de la carte bancaire Allianz Banque	Gratuit

Les options suivantes seront tarifées annuellement comme suit :

* Carte bancaire, au choix pour un titulaire :	
✓ une carte Visa Electron	33,00 €
✓ une carte Visa débit immédiat	33,00 €
✓ une carte Visa débit différé	43,00 €
✓ une carte Visa Premier débit différé	121,00 €
* Convention de rémunération automatique des liquidités ⁽¹⁾	
(Gratuité si souscription simultanée avec une carte bancaire lors de l'ouverture de compte)	37,00 €
* Assurance des moyens de paiement - «Tranquillité Paiement»	
	28,00 €

⁽¹⁾ La détention d'un Compte à vue et d'un Compte sur livret est nécessaire.

Compte MultiServices Découverte

• Compte à vue
• Accès multicanal
• Chéquier
• Compte sur Livret
• Compte Titres
• Convention de rémunération automatique des liquidités
• Assurance des moyens de paiement – «Tranquillité Paiement»
• Aide au changement de compte bancaire
• 2 dépôts d'espèces gratuits par an
• 1 chèque de banque gratuit par an
• 1 mise en opposition sur chèque ou série de chèques gratuite par an
• 50% de remise sur tarification du virement occasionnel via fax, téléphone ou courrier (zone SEPA)
• Gratuité du virement permanent vers une autre banque zone SEPA

Cotisation annuelle : 72 €

Convention Evidence

- Compte à vue
- Rémunération du compte à vue
- Accès multicanal
- Chéquier
- Compte sur Livret
- Facilité de Caisse personnalisée
- Carte bancaire au choix pour un titulaire
- Système d'épargne automatique
- Assurance des moyens de paiement – « Tranquillité Paiement »
- Assurance Prévoyance Décès Accidentel pour un titulaire
- Remboursement de la cotisation annuelle de la carte bancaire Allianz Banque
- Aide au changement de compte bancaire
- 50% de remise sur tarification :
 - du chèque de banque
 - du virement permanent vers une autre banque zone SEPA
 - du virement occasionnel via fax, téléphone ou courrier (zone SEPA)
 - de l'opposition sur chèque ou série de chèques
 - du dépôt d'espèces par mandat compte Allianz Banque
 - du dépannage d'espèces en cas de perte ou vol de la carte bancaire Allianz Banque

Cotisation mensuelle de l'offre avec :

une carte Visa débit immédiat :	7,65 €
une carte Visa débit différé :	8,30 €
une carte Visa Premier débit différé :	13,50 €
une carte Visa Infinite débit différé :	25,50 €

Compte MultiServices Plénitude

- Compte à vue
- Accès multicanal
- Chéquier
- Compte sur Livret
- Compte Titres
- Convention de rémunération automatique des liquidités
- Assurance des moyens de paiement – « Tranquillité Paiement »
- Facilité de Caisse personnalisée
- Carte Bancaire au choix pour un titulaire (hors CB Infinite)
- Aide au changement de compte bancaire
- 2 dépôts d'espèces gratuits par an
- 1 chèque de banque gratuit par an
- 1 mise en opposition sur chèque ou série de chèques gratuite par an
- Gratuité du virement permanent vers une autre banque zone SEPA
- 50% de remise sur tarification du virement occasionnel via fax, téléphone ou courrier (zone SEPA)
- 1 dépannage urgent d'espèces gratuit par an suite à la perte ou le vol de la Carte bancaire Allianz Banque

Cotisation annuelle de l'offre avec :

une carte Visa débit immédiat :	93 €
une carte Visa débit différé :	108 €
une carte Visa Premier débit différé :	168 €

Remboursement de la cotisation annuelle de votre carte Allianz Banque *

(Hors carte Electron et limité à l'Offre EVIDENCE et Vos services bancaires Allianz Banque)

Entre 5 000 € et 10 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	50%
Entre 10 000 € et 20 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	
Entre 30 000 € et 50 000 € d'achats/an avec votre carte VISA INFINITE	
Pour + de 10 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	100%
Pour + de 20 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	
Pour + de 50 000 € d'achats/an avec votre carte VISA INFINITE	

* Remboursement dans la limite du prix hors convention moins 20%.

Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Offre à la carte comprenant :

- un compte à vue
- une carte Visa Electron
- un accès multicanal ⁽¹⁾
- virements initiés via Internet

Gratuit
33,00 € / an
Gratuit
Gratuit

⁽¹⁾ Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Paiement d'une opération au delà du découvert autorisé ⁽¹⁾ 10,00 €
(par opération)

Opérations particulières

- Déclaration à la Banque de France pour chèques payés pendant la période d'interdiction bancaire 26,00 € / jour
- Traitement d'une saisie attribution ou conservatoire 102,00 €
- Traitement d'un avis à tiers détenteur 102,00 €
- Traitement d'une opposition administrative ou d'une opposition à tiers détenteur 10% du montant dû
(plafond 102,00€)
- Chèque remis à l'encaissement sur la France et retourné impayé 16,00 €

Incidents de paiement

- Forfait par chèque rejeté < à 50 € pour insuffisance de provision ⁽²⁾ 30,00 €
- Forfait par chèque rejeté > à 50 € pour insuffisance de provision ⁽²⁾ 50,00 €
- Notification d'une mise en interdiction bancaire externe reçue de la Banque de France 25,00 €
- Rejet du prélèvement pour insuffisance de provision, montant du prélèvement dans la limite de 20,00 €
- Opposition sur carte à la demande d'Allianz Banque pour usage abusif 35,00 €
- Emission d'une lettre de mise en demeure 16,00 €

⁽¹⁾ Dans la limite de 20 €/jour.

⁽²⁾ Forfait par chèque rejeté comprenant la lettre d'injonction, le blocage de provision pour régularisation du chèque impayé, le certificat de non paiement de chèque pour défaut de provision, les frais de gestion d'interdit bancaire et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.

Facilité de Caisse, Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Facilité de Caisse et Découverts

	Evidence	CMS Découverte	CMS Plénitude	Vos Services Bancaires Allianz Banque
TAEG de la Facilité de Caisse *	11,51 %		11,51 % 15,02 % (hors offre groupée)	11,51 %
TAEG du découvert non autorisé*	18,52 %	18,52 %	18,52 %	18,52 %
TAEG du découvert Privalis ⁽²⁾	8,95 % (la 1 ^{ère} année)	-	-	-

* Si vos agios sont d'un montant inférieur à 6 € par trimestre, Allianz Banque ne les prélève pas.

Crédits

Crédits Privalis*

- Projets patrimoniaux
- Crédits relais
- Acquisitions de parts de SCPI
- Prêts personnels

Crédits Réflexis* (en partenariat avec Sygma Banque)

- Crédits automobiles
- Crédits travaux
- Prêt personnels

Crédits Immobiliers*

- Pour cette gamme de crédits, Allianz Banque a établi un partenariat avec le Crédit Foncier de France

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VERIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

* Pour toutes les conditions relatives à ces crédits, vous avez la possibilité de vous connecter à notre site www.allianzbanque.fr ou bien de contacter votre interlocuteur habituel.

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par Allianz Banque. Conditions et barèmes en vigueur susceptibles de variations.

⁽²⁾ Crédit par découvert en compte de 4 000€ maximum garanti par votre contrat d'assurance vie sous réserve d'acceptation par Allianz Banque.

Taux Annuel effectif Global (TAEG) fixe de 8,95% la première année.

A partir de la deuxième année, le taux est variable annuellement sur la base de l'Euribor 1 an + 6,40%.

Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

(Euribor : taux moyen pratiqué entre les banques à l'échelon européen. Il s'agit du prix de l'argent placé à court terme au jour le jour.)

Epargne et placements financiers

Epargne bancaire

- Service d'épargne automatique (réservé à l'offre Evidence) 13,50 € / an
- Convention de rémunération automatique des liquidités 37,00 € / an
(réservée aux offres CMS découverte, Plénitude et Vos services bancaires Allianz Banque)
- Rémunération du compte à vue (réservé à l'offre Evidence) dès le 1er euro 13,00 € / an
- avec alimentation régulière du compte Allianz* Gratuit

Taux de rémunération de votre compte à vue EVIDENCE **

Montant de vos placements Allianz (Assurance Vie, Titres – hors FCPI, SCPI)		
	De 0 à 20 000 €	+ de 20 000 €
Avec alimentation régulière du compte Allianz Banque *	0,5 %	1 %
Sans alimentation régulière du compte Allianz Banque	0,25 %	0,5 %

* Suppose une alimentation régulière du compte d'un minimum de 4 500 € par trimestre. Les intérêts sont versés trimestriellement sur le compte associé.

** Taux nominal annuel, hors impôts et prélèvements sociaux susceptibles de variations. Conditions et barèmes en vigueur au 1er septembre 2011.

Livret Allianz

- Plafond de dépôt maximum 1 500 000 €. Taux nominal annuel brut disponible par Internet, téléphone et auprès de votre interlocuteur Allianz (Intermédiaire en Opérations de Banque).

Le Pack Allianz Livret A

- Le Pack est constitué d'un Livret A et d'un Livret Atout Avenir. Les 15 300 premiers euros placés sur le Livret A bénéficient d'un taux de rémunération déterminé réglementairement par les pouvoirs publics et susceptible de modifications. Les intérêts sont exonérés d'impôts et de prélèvements sociaux pour les particuliers fiscalement domiciliés en France. Les 15 300 euros supplémentaires placés sur le Livret Atout Avenir sont rémunérés à un taux brut équivalent en net au taux réglementé du Livret A. Sous réserve d'acceptation par Allianz Banque.
Le Livret Atout Avenir est un compte sur livret dont l'ouverture sera déclenchée automatiquement lorsque le Livret A aura atteint son plafond réglementaire hors intérêts capitalisés.

Placements financiers

OPCVM

- Droits d'entrée pour toute souscription OPCVM selon prospectus
- Droits de sortie selon prospectus

Bourse française

- Achat/vente de titres
 - ordre jusqu'à 10 000€ 0,40 %
 - ordre supérieur à 10 000€ 0,30 %
 - Minimum par ordre 9,00 €

Droits de garde ⁽¹⁾

■ OPCVM du Groupe Allianz	Gratuit
■ Titre du Groupe Allianz	Gratuit
■ Valeurs françaises Minimum annuel (<i>ensemble du portefeuille</i>)	0,30% par ligne 24,00 €
■ Valeurs européennes Minimum annuel (<i>ensemble du portefeuille</i>)	0,50% par ligne 30,00 €
■ Commission pour compte titres / PEA ⁽²⁾ sans ligne depuis 12 mois	24,00 €

Transfert

■ Transfert d'un compte titres venant d'un autre établissement	Gratuit
■ Transfert d'un compte titres vers un autre établissement	50,00€
■ Transfert d'un PEA venant d'un autre établissement	Gratuit
■ Transfert d'un PEA vers un autre établissement	70,00 €

Autre service

■ Duplicata Avis d'opéré	6,00 €
--------------------------	--------

⁽¹⁾ Les droits de garde sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre.

⁽²⁾ Plan d'Epargne en actions.

Assurances et prévoyance

- Assurance «Tranquillité Paiement » 28,00 € / an
Perte, vol de chèquiers et de cartes bancaires Allianz Banque

- Assurance Prévoyance Décès accidentel souscrite lors :
 - de l'ouverture d'un compte à vue (*réservée à l'offre Evidence*) 27,00 € / an / assuré
 - de l'ouverture d'un Pack Allianz Livret A (*Assurance PTIA – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie*) Gratuit

Autres services

- Ouverture d'un dossier de succession 106,00 €
 - + commission sur l'encours des comptes
 - Jusqu'à 14 999 € Gratuit
 - A partir de 15 000 € 0,30 %

- Caution bancaire
Frais de dossier ⁽¹⁾
 - 0,50% avec un minimum compris entre 75 € et 450 € suivant la nature et le montant de la caution

- Commission d'engagement annuelle :
 - 1 à 2% avec un minimum compris entre 150 € et 1 125 € suivant la nature et le montant de la caution

⁽¹⁾ Contactez votre interlocuteur Allianz habituel.

Résoudre un litige

Allianz Banque a le souci constant de vous apporter le meilleur service possible.

Des difficultés peuvent toutefois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Votre interlocuteur Allianz (Intermédiaire en Opérations de Banque) ou votre conseiller bancaire, vos premiers interlocuteurs.

Contactez tout d'abord votre interlocuteur Allianz ou bien votre conseiller bancaire du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 16 h 30 au :

09 74 75 15 15 (appel sans surtaxe – 0,09 € TTC + 0,022 € TTC / min).

Le Service Qualité et Réclamations à votre disposition.

Si vous êtes en désaccord avec votre interlocuteur Allianz Banque ou bien votre conseiller bancaire, vous pouvez saisir le Service Qualité et Réclamations, par courrier à l'adresse suivante :

Allianz Banque
Service Qualité et Réclamations
Tour Neptune
TSA 55 555
92919 Paris La Défense Cedex

En dernier recours, le Médiateur

Le médiateur de la Fédération Bancaire Française exerce sa fonction en toute indépendance et impartialité. Vous pourrez le contacter en écrivant à l'adresse suivante lequel vous fera connaître sa position directement :

Monsieur le Médiateur
De la Fédération Bancaire Française
Boite Postale 151
75422 Paris Cedex 09

Allianz Banque

SA au capital de 202 013 361 € - 572 199 461 RCS Nanterre – FR 655 721 994 61
Etablissement de crédit agréé par l'ACP- Intermédiaire d'assurance - n° ORIAS 07 033 258
Siège Social : Tour Neptune - 20 Place de Seine - La Défense - 92400 Courbevoie

www.allianzbanque.fr